

Voici certains documents dont vous pourriez avoir besoin selon votre situation :

- Certificat de mariage ou de l'union civile
- Contrat de mariage, d'union civile ou de fait
- Copies de 3 Talons de paie récents
- Déclarations fiscales et avis de cotisations
- États financiers si vous êtes travailleur autonome
- Avantages liés à l'emploi (ex. : voiture fournie par l'employeur)
- Contrats d'assurance dentaire et médicale
- Valeur marchande de la résidence
- Valeur marchande des voitures
- Créance hypothécaire
- Dettes
- R.E.E.E
- R.E.E.R.
- Fonds de pension
- Polices d'assurance-vie
- Jugement de divorce, de séparation (pour toute médiation demandant une révision)

Le nombre de documents requis varie selon les situations. La première rencontre de médiation servira notamment à bien identifier le mandat et les documents nécessaires pour la rédaction des ententes de médiation.

Contactez-nous pour prendre Rendez-vous: 450-582-9002